

# GUIDE DE BONNES PRATIQUES AIDE À L'ÉTABLISSEMENT DU PLANNING CHANTIER



COLLECTION RECHERCHE DÉVELOPPEMENT MÉTIER

## INTRODUCTION



Dans le déroulement normal d'un chantier, l'enchaînement des interventions en considérant les contraintes techniques de chaque lot et délais inhérents aux conditions de mise en œuvre constitue la clé de l'élaboration du planning, de la maîtrise de la qualité et de la réduction de la sinistralité.

Afin d'accompagner l'ensemble des acteurs de l'acte de construire dans l'établissement d'un planning chantier commun et respectueux des règles de l'art, la Commission Technique de la Fédération Française du Bâtiment, réunissant ses Unions et Syndicats de métiers, a élaboré le présent guide de bonnes pratiques.

Il répertorie, par typologie d'ouvrage, les délais entre interventions et le phasage avec les lots environnants en rappelant les prescriptions des règles de l'art (NF DTU, Cahiers de Prescriptions Techniques, Règles Professionnelles, ...).

Ce document a donc pour vocation d'accompagner utilement l'ensemble des acteurs, qu'ils soient entrepreneurs ou maîtres d'œuvre, impliqués dans la gestion d'un planning de chantier et les questions d'interface entre corps d'état.

Franck PERRAUD  
Président du Conseil des Professions de la FFB

## TABLE DES MATIÈRES

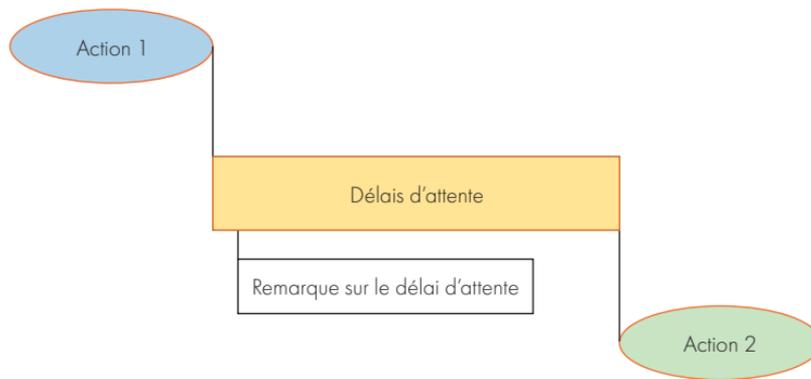
Introduction.....	2
Légende des schémas.....	5
Mur à ossature bois (NF DTU 31.2).....	8
Mise en oeuvre des fenêtres et portes extérieures (NF DTU 36.5).....	9
Réfection de façades en service par revêtements d'imperméabilité à base de polymères(NF DTU 42.1).....	10
Étanchéité des joints de façade par mise en oeuvre de mastics (NF DTU 44.1).....	11
Enduits extérieurs (NF DTU 26.1).....	13
Travaux de peinture extérieurs (NF DTU 59.1).....	14
Travaux d'étanchéité (NF DTU 43.1 ; NF DTU 43.11 ; NF DTU 43.6).....	15
Revêtements de cuvelage (NF DTU 14.1).....	16
Travaux d'étanchéité (Règles professionnelles CSFE).....	17
Travaux d'étanchéité (Règles professionnelles UMGO).....	19
Chapes et dalles à base de liant hydraulique (NF DTU 26.2/A1).....	20
Chapes fluides à base de ciment (CPT 3774_V3).....	22
Chapes fluides à base de sulfate de calcium (CPT 3578_V4).....	24
Pose collée de carrelage en mur intérieur (NF DTU 52.2/A1).....	25
Pose collée de carrelage en mur extérieur (NF DTU 52.2/A1).....	26

Pose scellée de carrelage en sol (NF DTU 52.1).....	27
Mise en oeuvre des menuiseries intérieures en bois (NF DTU 36.2).....	29
Mise en oeuvre des escaliers en bois (NF DTU 36.3).....	30
Revêtements de sol souples (NF DTU 53.12).....	31
Travaux de peinture de sols (NF DTU 59.3).....	34
Planchers chauffants (NF DTU 65.14).....	35
Parquets collés sur plancher chauffant (NF DTU 51.2).....	36
Revêtements de sols coulés à base de résine de synthèse (NF DTU 54.1).....	37
Ouvrages verticaux et horizontaux en staff traditionnel (NF DTU 25.51).....	39
Ouvrages en plaques de plâtre (NF DTU 25.41) .....	40
Ouvrages en carreaux de plâtre (NF DTU 25.31).....	42
Plafonds en plaques de plâtre (NF DTU 25.41).....	43
Plafonds rayonnants de plaques de plâtre (CPT 3636_V2).....	44
Plafonds rayonnants modulaires (NF DTU 58.1).....	45
Travaux de peinture intérieurs (NF DTU 59.1).....	46
Annexe : Rappel de la NF P03-001 - CCAG marché de travaux privé.....	50

## LÉGENDE DES SCHÉMAS

Avec délai d'attente entre les actions\* :

(\*): Les délais d'attente ou de mise à disposition sont fournis par les NF DTU correspondants



 : Action des lots environnants

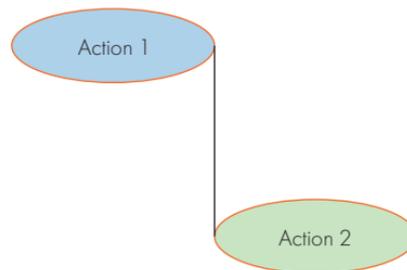
 : Action

 : Action du lot concerné

 : Délai

Sans délai d'attente entre les actions\* :

(\*): *Aucun délai d'attente ou de mise à disposition ne sont fournis par les NF DTU correspondants*



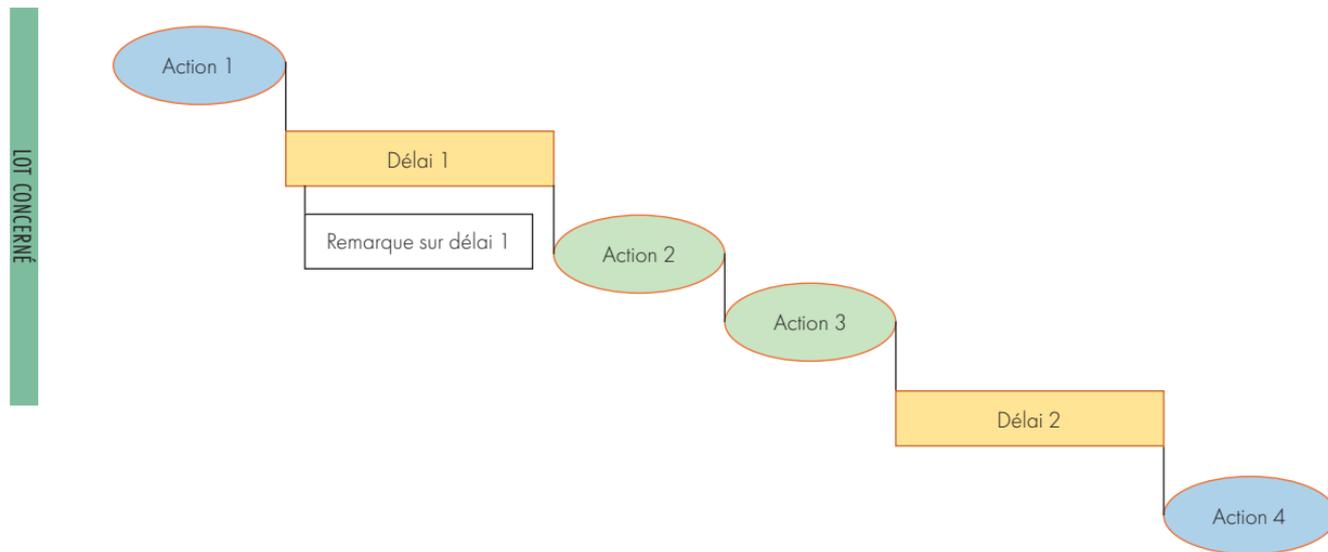
: Action des lots environnants

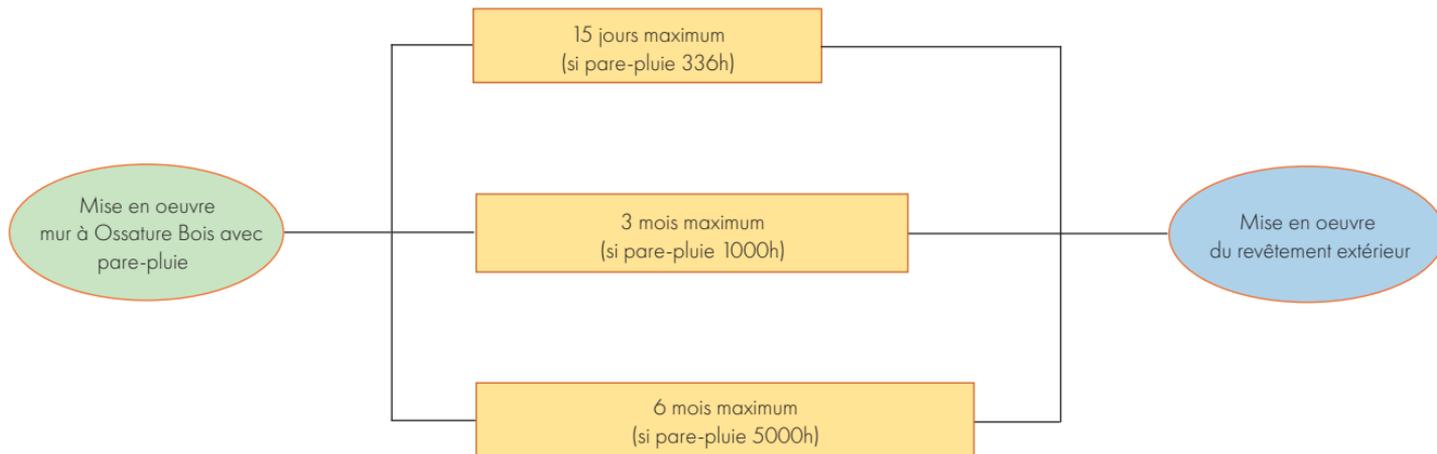


: Action du lot concerné

Exemple type :

### TYPE DE TRAVAUX RÉALISÉS





# MISE EN OEUVRE DES FENÊTRES ET PORTES EXTÉRIURES (NF DTU 36.5)

## SUR TOUS TYPES DE SUPPORTS

Mise en oeuvre des fenêtres et portes extérieures

Séchage des calfeutremments selon leur nature et les conditions de température et d'humidité

Réglage puis vérification de la perméabilité à l'air et de l'étanchéité à l'eau

### POINTS DE VIGILANCE :

Conditions préalables :

- o Caractéristiques du support conformes
- o Locaux dégagés et nettoyés
- o Encadrements des baies nettoyés de toutes salissures
- o Tracés exécutés : traits de niveau sur les murs comportant des baies
- o Menuiseries extérieures à minima protection hydrofuge provisoire

# RÉFECTION DE FAÇADES EN SERVICE PAR REVÊTEMENTS D'IMPERMÉABILITÉ À BASE DE POLYMÈRES (NF DTU 42.1)

Reconnaissance  
et préparation du  
support

Étude préalable,  
décapage de  
l'ancien revêtement et  
reprise  
des défauts du support.  
De 4 à 6 semaines

Couche  
d'impression

1 jour

Couche intermédiaire  
armée ou non

1 jour

Couche  
de finition

1 jour

Traitement des points  
singuliers et de protections

## POINTS DE VIGILANCE :

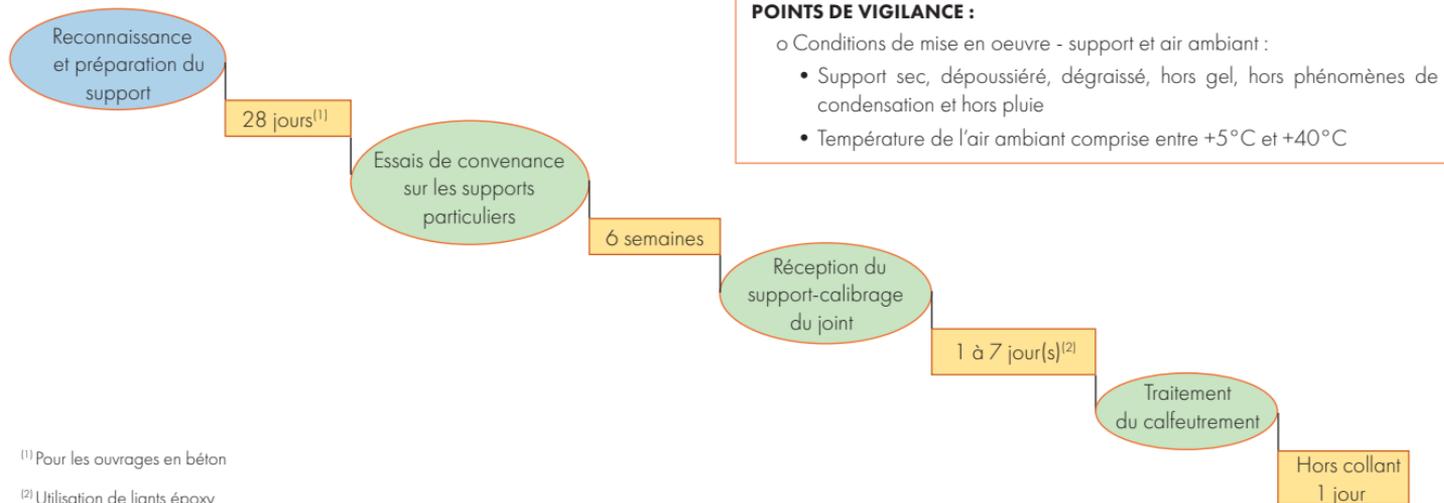
o Conditions de mise en oeuvre - support et air ambiant :

- Support sec : humidité inférieure à 5% en masse
- Température superficielle comprise entre +5°C et +35°C
- Hygrométrie de l'air ambiant :  $\leq 80\%$
- Hors gel

o Délais de recouvrement entre les couches intégrés dans le temps nécessaire à la mise en oeuvre

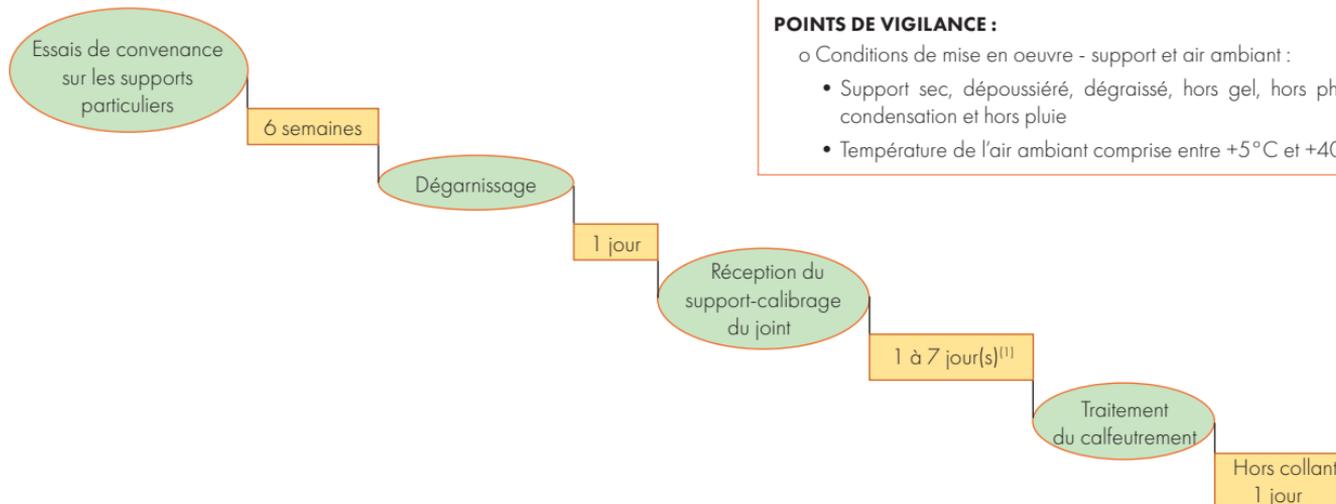
# ÉTANCHÉITÉ DES JOINTS DE FAÇADE PAR MISE EN OEUVRE DE MASTICS (NF DTU 44.1)

TRAVAUX NEUFS



<sup>(1)</sup> Pour les ouvrages en béton

<sup>(2)</sup> Utilisation de liants époxy



### POINTS DE VIGILANCE :

o Conditions de mise en oeuvre - support et air ambiant :

- Support sec, dépoussiéré, dégraissé, hors gel, hors phénomènes de condensation et hors pluie
- Température de l'air ambiant comprise entre +5°C et +40°C

<sup>(1)</sup> Utilisation de liants époxy

## ENDUITS EXTÉRIEURS (NF DTU 26.1) SUR SUPPORTS BÉTON OU MAÇONNÉS

### POINTS DE VIGILANCE :

o Conditions préalables :

- Attendre que les éléments de structure aient fait leur retrait

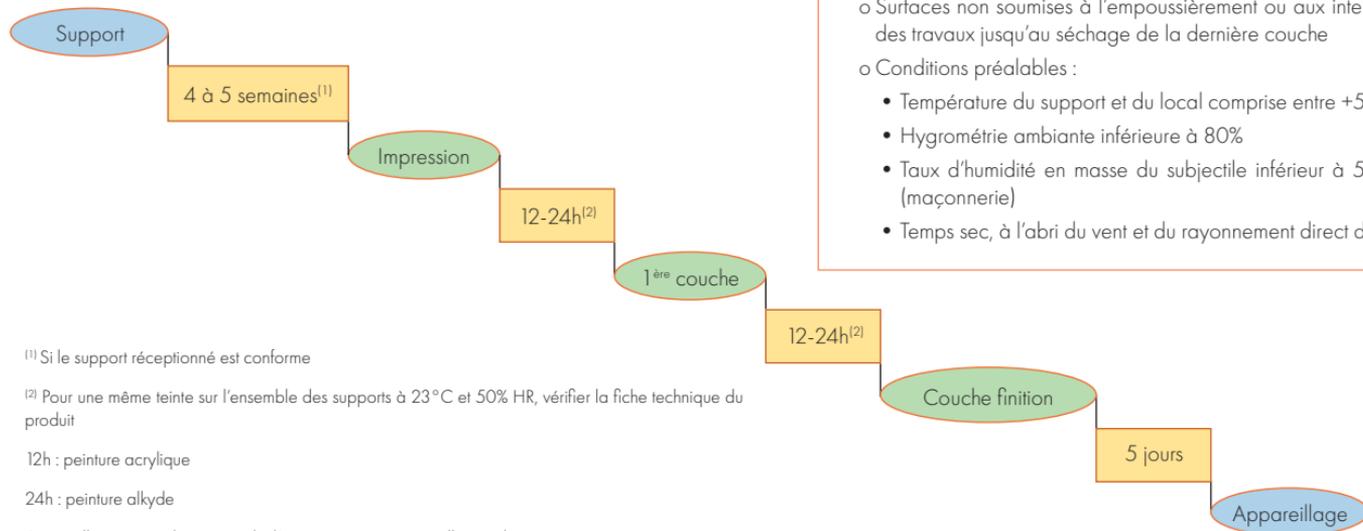
Mise en oeuvre de la structure

4 semaines

Mise en oeuvre de l'enduit<sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> À privilégier lorsque le bâtiment est hors d'eau/hors d'air

# TRAVAUX DE PEINTURE EXTÉRIEURS (NF DTU 59.1) SUR SUPPORTS BÉTON OU MAÇONNÉS



## POINTS DE VIGILANCE :

- o Délai pour une finition C
- o Attendre que les éléments de structure aient fait leur retrait
- o Surfaces non soumises à l'empoussièrement ou aux intempéries, du début des travaux jusqu'au séchage de la dernière couche
- o Conditions préalables :
  - Température du support et du local comprise entre +5°C et +35°C
  - Hygrométrie ambiante inférieure à 80%
  - Taux d'humidité en masse du subjectile inférieur à 5% (béton) et 10% (maçonnerie)
  - Temps sec, à l'abri du vent et du rayonnement direct du soleil

<sup>(1)</sup> Si le support réceptionné est conforme

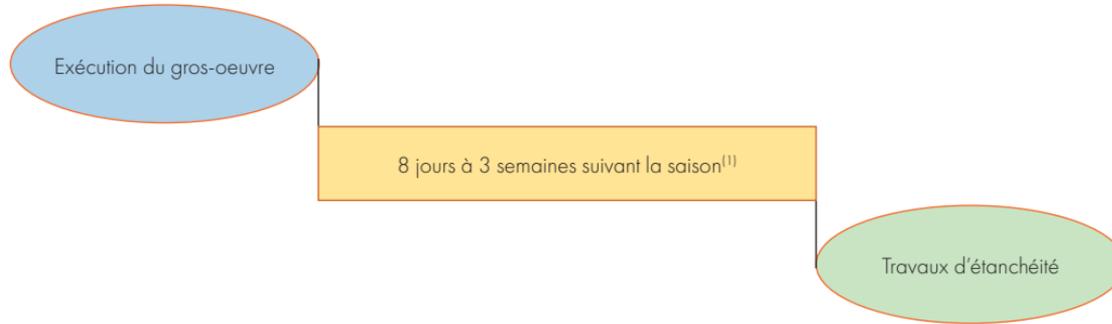
<sup>(2)</sup> Pour une même teinte sur l'ensemble des supports à 23°C et 50% HR, vérifier la fiche technique du produit

12h : peinture acrylique

24h : peinture alkyde

Appareillage : pose des appareils d'équipements et appareillages électriques

## TRAVAUX D'ÉTANCHÉITÉ (NF DTU 43.1 ; NF DTU 43.11 ; NF DTU 43.6)



(<sup>1</sup>) Délai plus long pour les planchers en bacs métalliques collaborants afin de permettre l'évacuation de l'eau en surplus.



# TRAVAUX D'ÉTANCHÉITÉ (RÈGLES PROFESSIONNELLES CSFE)

## CAS PARTICULIER DES SYSTÈMES D'ÉTANCHÉITÉ LIQUIDE (SEL)

### POINTS DE VIGILANCE :

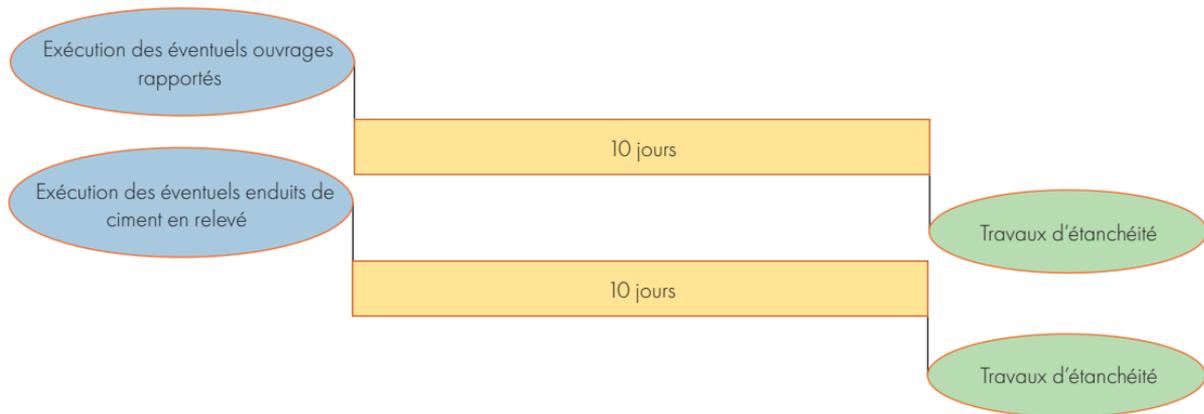
Ces dispositions sont issues des Règles Professionnelles de la CSFE sur les :

- o Dalles parking
- o Rampes parking
- o Planchers intermédiaires et parois verticales de locaux intérieurs humides
- o Planchers extérieurs

Exécution de l'élément porteur

28 jours

Travaux d'étanchéité



### POINTS DE VIGILANCE :

Dans le cas de planchers intermédiaires, lorsque le plancher est de type chauffant et conformément aux dispositions des normes NF DTU 65.7 et NF DTU 65.14, une première mise en température doit avoir été réalisée avant la pose du SEL. Le chauffage doit ensuite être interrompu 48 h avant l'exécution des travaux et ne pas être repris dans un délai inférieur à 7 h après leur terme.

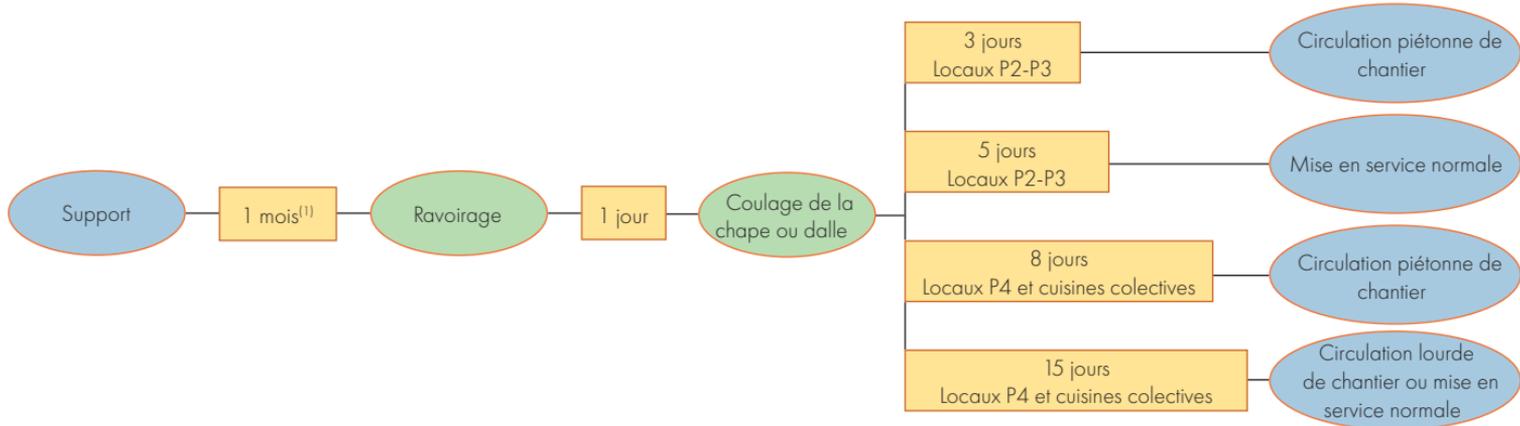
## TRAVAUX D'ÉTANCHÉITÉ (RÈGLES PROFESSIONNELLES UMGO)

### CAS PARTICULIER DES ACROTÈRES EN BLOCS ET BRIQUES À BANCHER



# CHAPES ET DALLES À BASE DE LIANT HYDRAULIQUE (NF DTU 26.2/A1)

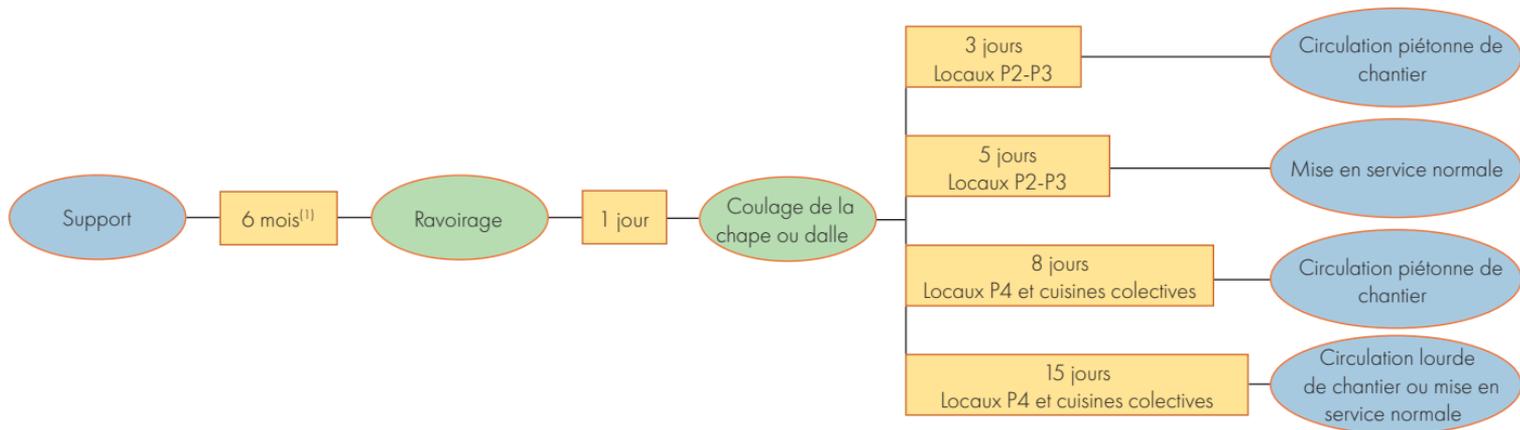
## POSE DÉSOLIDARISÉE ET POSE FLOTTANTE



<sup>(1)</sup> 2 mois : cuisines collectives

2 semaines : dallage armé sur terre-plein au sens du NF DTU 13.3 et plancher chauffant de type C

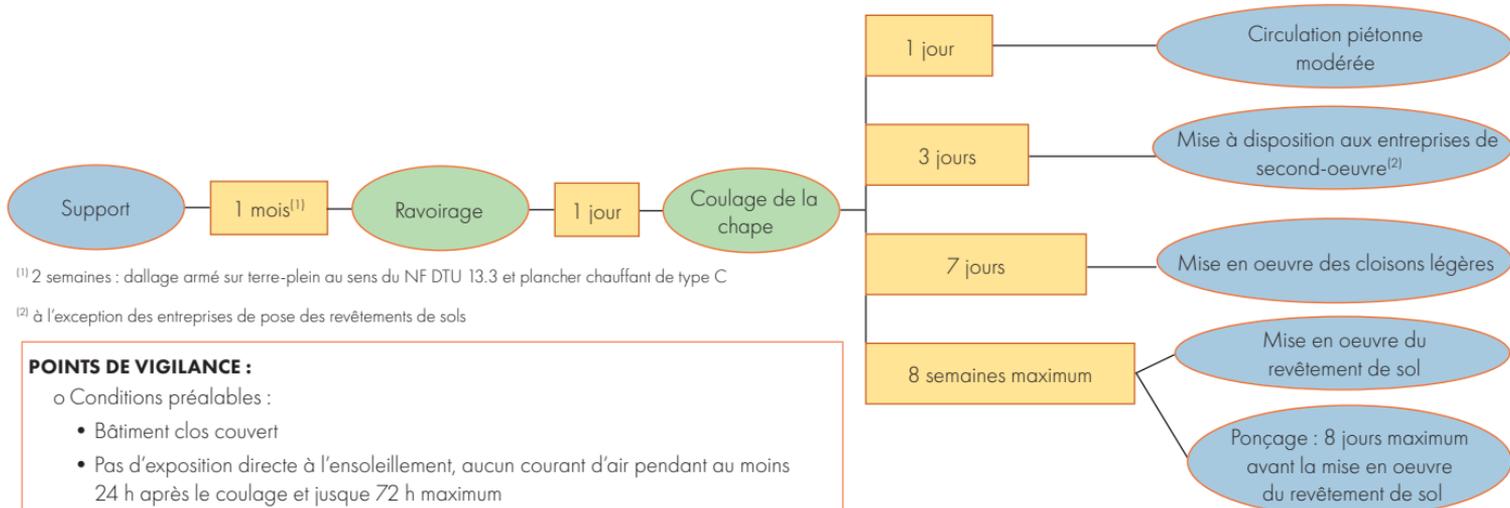
## CHAPES ET DALLES À BASE DE LIANT HYDRAULIQUE (NF DTU 26.2/A1) POSE ADHÉRENTE



<sup>(1)</sup> 1 mois : dallage armé sur terre-plein au sens du NF DTU 13.3

# CHAPES FLUIDES À BASE DE CIMENT (CPT 3774\_V3)

## POSE DÉSORLIDARISÉE OU FLOTTANTE



<sup>(1)</sup> 2 semaines : dallage armé sur terre-plein au sens du NF DTU 13.3 et plancher chauffant de type C

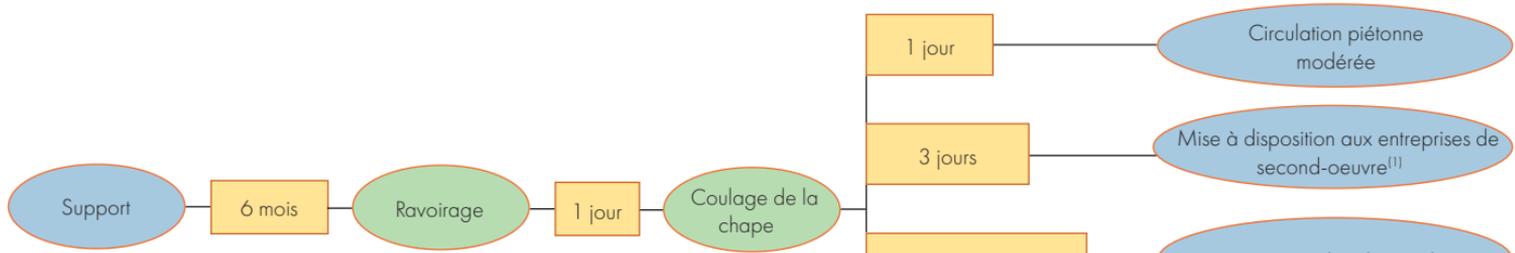
<sup>(2)</sup> à l'exception des entreprises de pose des revêtements de sols

### POINTS DE VIGILANCE :

- o Conditions préalables :
  - Bâtiment clos couvert
  - Pas d'exposition directe à l'ensoleillement, aucun courant d'air pendant au moins 24 h après le coulage et jusque 72 h maximum
  - Température comprise entre +5°C et +30°C
  - Cloisons séparatrices d'appartements, les cloisons de distribution (>150kg/ml) avant la chape
- o Séchage de la chape :
  - Aération du local possible dès 24 h après le coulage de la chape
  - Utilisation d'un déshumidificateur possible dès 4 jours après le coulage de la chape

# CHAPES FLUIDES À BASE DE CIMENT (CPT 3774\_V3)

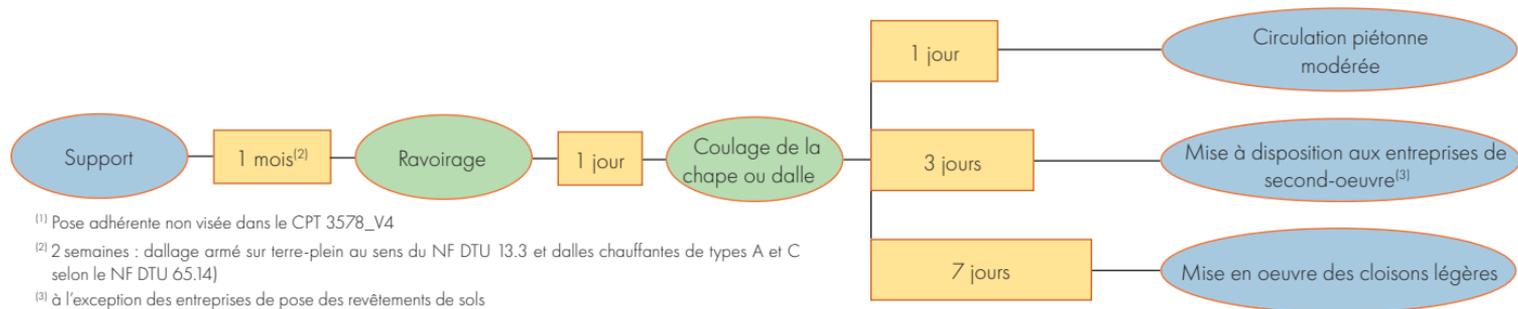
## POSE ADHÉRENTE



<sup>(1)</sup> à l'exception des entreprises de pose des revêtements de sols

### POINTS DE VIGILANCE :

- o Conditions préalables :
  - Bâtiment clos couvert
  - Pas d'exposition directe à l'ensoleillement, aucun courant d'air pendant au moins 24 h après le coulage et jusque 72 h maximum
  - Température comprise entre +5°C et +30°C
  - Cloisons séparatrices d'appartements, les cloisons de distribution (>150kg/ml) à réaliser avant la chape
- o Séchage de la chape :
  - Aération du local possible dès 24 h après le coulage de la chape
  - Utilisation d'un déshumidificateur possible dès 4 jours après le coulage de la chape



<sup>(1)</sup> Pose adhérente non visée dans le CPT 3578\_V4

<sup>(2)</sup> 2 semaines : dallage armé sur terre-plein au sens du NF DTU 13.3 et dalles chauffantes de types A et C selon le NF DTU 65.14)

<sup>(3)</sup> à l'exception des entreprises de pose des revêtements de sols

### POINTS DE VIGILANCE :

#### o Conditions préalables :

- Bâtiment clos couvert
- Pas d'exposition directe à l'ensoleillement, aucun courant d'air pendant au moins 24 h après le coulage
- Température du support et du local comprise entre +5°C et +30°C
- Aucune charge fixe pendant au moins 3 jours

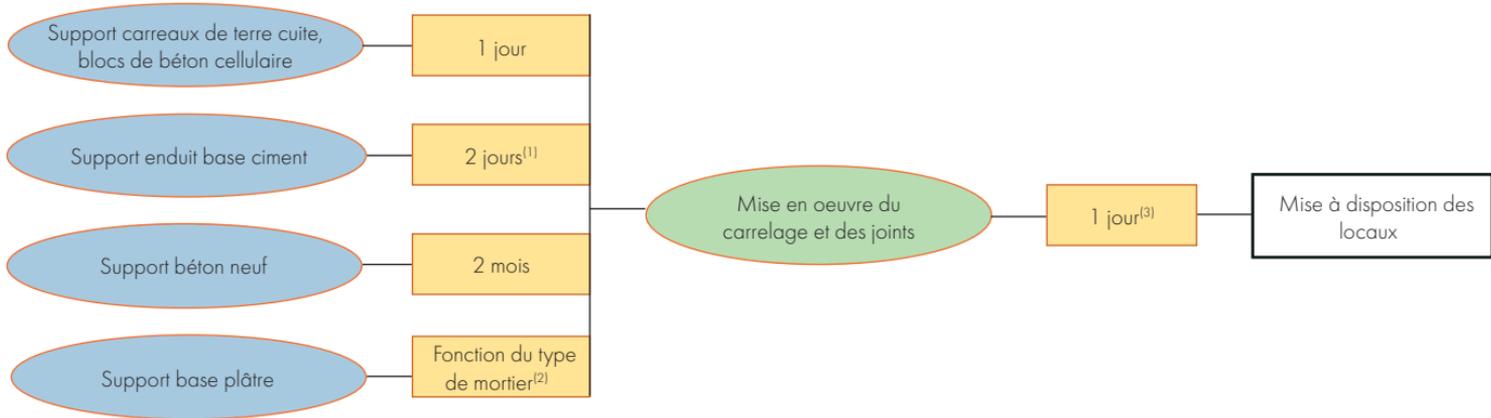
#### o Séchage de la chape :

- Aération du local possible après 24 h ou 72 h après le coulage de la chape
- Utilisation d'un déshumidificateur possible dès 4 jours après le coulage de la chape

#### o Élimination de la pellicule de surface après 24 h de séchage de la chape

#### o Mesure obligatoire de l'humidité résiduelle de la chape avant la mise en oeuvre des revêtements

## POSE COLLÉE DE CARRELAGE EN MUR INTÉRIEUR (NF DTU 52.2/A1)



<sup>(1)</sup> 2 jours si mortier colle

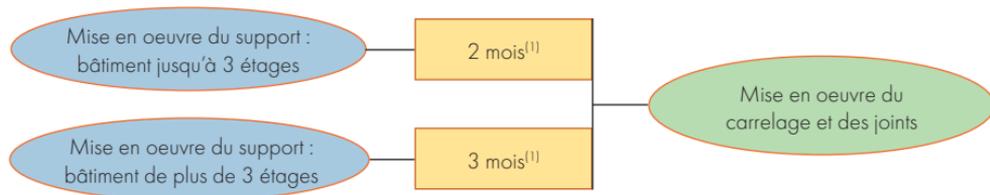
3 semaines si adhésif

<sup>(2)</sup> Taux d'humidité dans le support  $\leq 5\%$  (en terme de poids) dans le cas de mortier adhésif (pas de délai dans le cas d'un mortier-colle)

<sup>(3)</sup> Local EB + collectif : Temps de séchage de l'ouvrage  $\geq 1$  mois pour les éléments de revêtement collés à l'aide d'un adhésif en dispersion

## POINTS DE VIGILANCE :

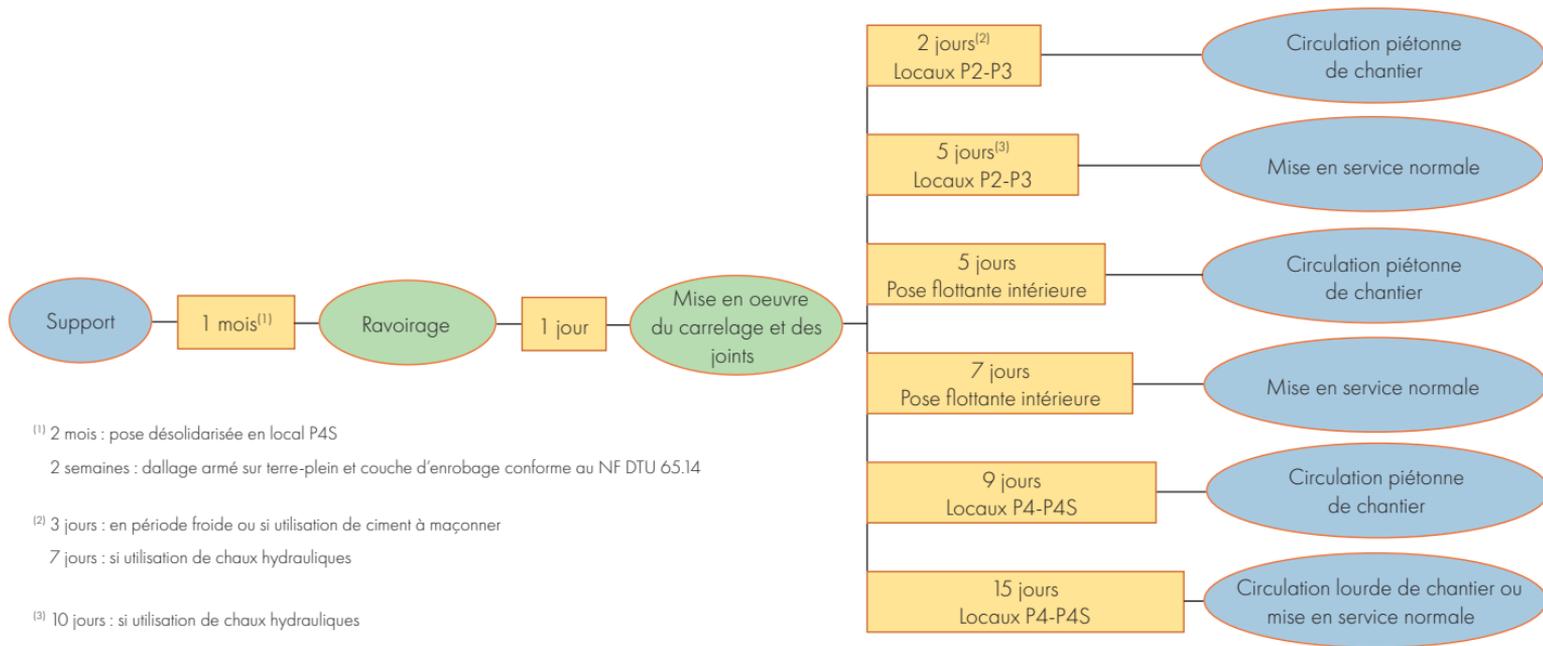
- o Conditions préalables :
  - Température du support et du local comprise entre +5°C et +30°C
  - Sauf précaution préalable, interdiction de pose par vent sec, sous la pluie, sous une forte chaleur, ni sur un support ayant été longtemps exposé au rayonnement direct du soleil en été
- o Exemple de précautions préalables : bâchage de l'échafaudage de pied ; humidification du support la veille, en été ; protection de l'ouvrage par temps de pluie



<sup>(1)</sup> 3 semaines dans le cas de support en maçonnerie enduite

## POSE SCÉLLÉE DE CARRELAGE EN SOL (NF DTU 52.1)

### POSE DÉSOLIDARISÉE OU POSE FLOTTANTE



<sup>(1)</sup> 2 mois : pose désolidarisée en local P4S

2 semaines : dallage armé sur terre-plein et couche d'enrobage conforme au NF DTU 65.14

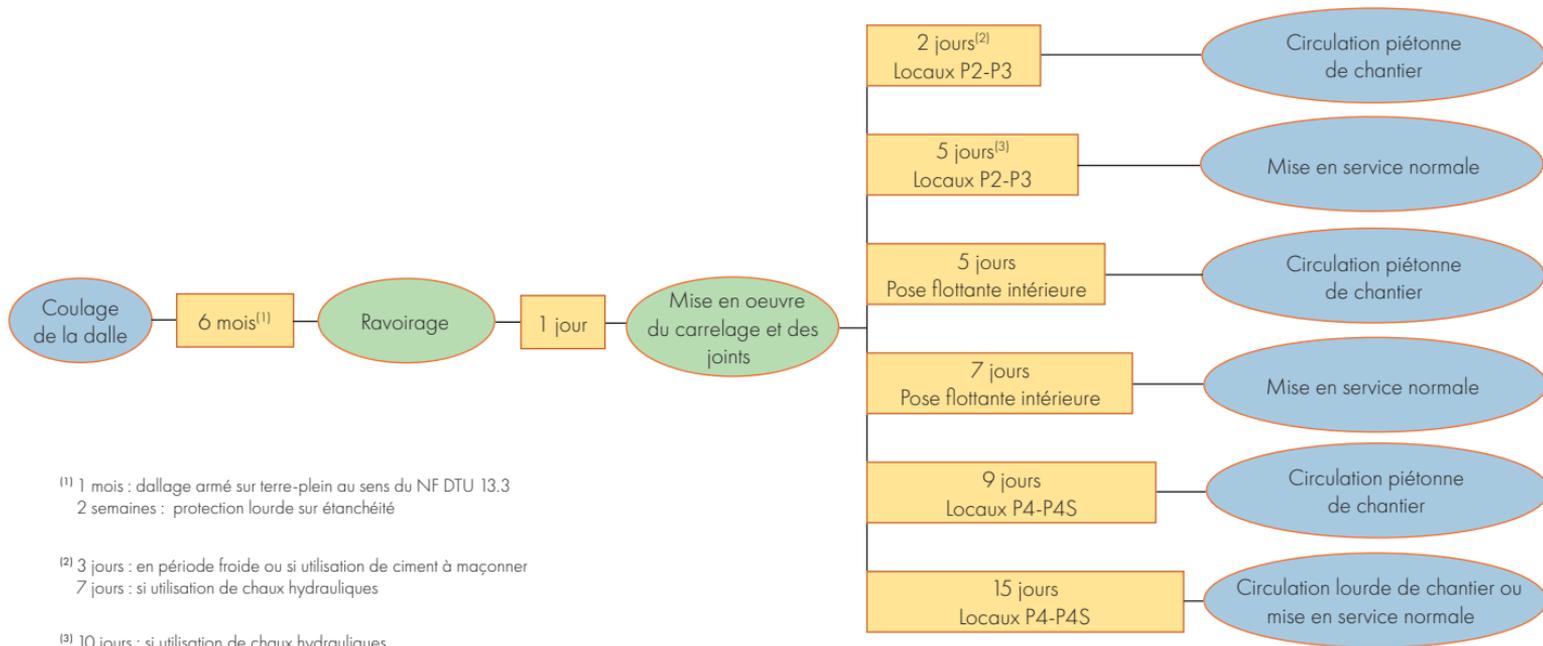
<sup>(2)</sup> 3 jours : en période froide ou si utilisation de ciment à maçonner

7 jours : si utilisation de chaux hydrauliques

<sup>(3)</sup> 10 jours : si utilisation de chaux hydrauliques

# POSE SCÉLÉE DE CARRELAGE EN SOL (NF DTU 52.1)

## POSE ADHÉRENTE



<sup>(1)</sup> 1 mois : dallage armé sur terre-plein au sens du NF DTU 13.3  
2 semaines : protection lourde sur étanchéité

<sup>(2)</sup> 3 jours : en période froide ou si utilisation de ciment à maçonner  
7 jours : si utilisation de chaux hydrauliques

<sup>(3)</sup> 10 jours : si utilisation de chaux hydrauliques

## MISE EN OEUVRE DES MENUISERIES INTÉRIEURES EN BOIS (NF DTU 36.2) SUR TOUS TYPES DE SUPPORTS

Mise en oeuvre des menuiseries  
intérieures en bois

Séchage des calfeutrements

Réglage et vérification  
du bon fonctionnement

### POINTS DE VIGILANCE :

Conditions préalables :

- o Travaux de gros oeuvre et de cloisonnement intérieur suffisamment avancés
- o Fenêtres vitrées
- o Locaux hors d'eau et hors d'air
- o Locaux dégagés, propres et proches de leur ambiance d'utilisation
- o Locaux protégés contre toute réhumidification et de toute variation de température ou d'hygrométrie
- o Trait de niveau visible de façon permanente sur toutes les parois supports, à proximité de chaque ouvrage de menuiserie intérieure et au maximum à 1m de celui-ci
- o Plâtres, sols, parois et enduits terminés et secs sauf dans le cas de pose de dormants (huisseries ou bâtis) sur parois humides maçonnées (moins de 5% d'eau)

On considère généralement qu'un délai de séchage de 20 jours après réalisation de l'enduit est nécessaire en atmosphère ventilée.

# MISE EN OEUVRE DES ESCALIERS EN BOIS (NF DTU 36.3)

## SUR TOUS TYPES DE SUPPORTS

Mise en oeuvre des escaliers  
en bois <sup>(1)</sup>

### POINTS DE VIGILANCE :

Conditions préalables :

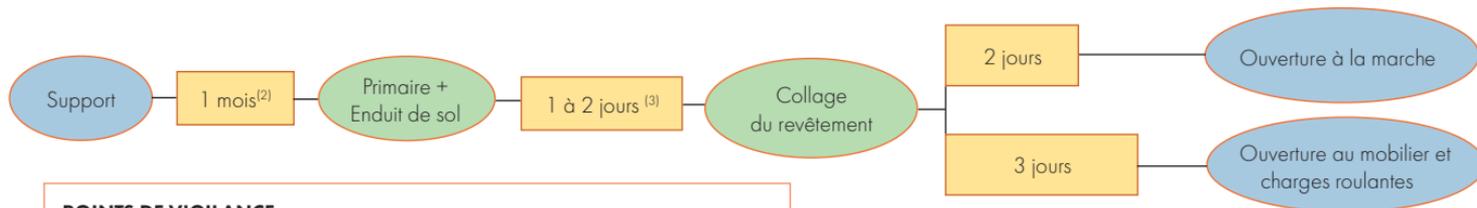
- o Supports en béton, plâtre ou maçonnerie contenant moins de 5% d'eau
- o Vitrages mis en oeuvre et locaux mis à l'abri des intempéries
- o Étanchéité des installations sanitaires et de chauffage vérifiées
- o Pas de ré-humidification importante ultérieure des locaux
- o Température des locaux  $10^{\circ}\text{C} \leq t \leq 25^{\circ}\text{C}$  avec maintien de la température et ventilation des locaux en France Métropolitaine (DROM: température augmentée de  $5^{\circ}\text{C}$ ).

Stabilisation de l'ouvrage

Travaux de finition

<sup>(1)</sup> Il est souhaitable de mettre en oeuvre l'escalier le plus tard possible pour éviter toute dégradation (travaux de mise en oeuvre terminés pour le carrelage et les revêtements durs scellés). L'escalier n'est pas prévu pour permettre les approvisionnements pendant la phase du chantier d'un niveau à l'autre.

## REVÊTEMENTS DE SOL SOUPLES (NF DTU 53.12<sup>(1)</sup>) SUR SUPPORTS PORTEURS OU CHAPES (HORS DALLAGES ET SUPPORTS À RISQUES VIS-À-VIS DES REMONTÉES D'HUMIDITÉ)



### POINTS DE VIGILANCE :

- o Co-activité interdite
- o Conditions préalables :
  - Bâtiment clos couvert
  - Taux d'humidité en masse du support (bombe au carbone) :
    - ≤ 4% pour les supports béton porteurs et chapes traditionnelles
    - ≤ 0.5% pour les supports chapes fluides à base de sulfate de calcium
  - Taux hygrométrie ambiant :
    - ≤ 65% pour les revêtements textiles et PVC
    - ≤ 75% pour les revêtements linoléum
  - Température ambiante :
    - entre 12°C et 30°C pour les revêtements textiles et PVC
    - entre 15°C et 30°C pour les revêtements linoléum
  - Température du support entre 10°C et 30°C

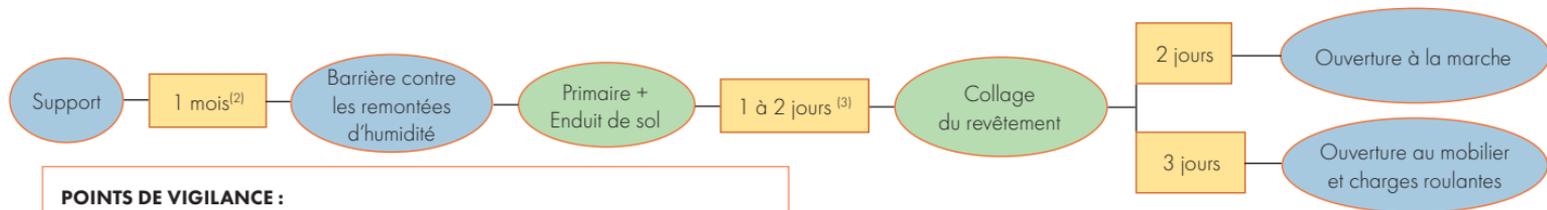
<sup>(1)</sup> La sortie du NF DTU 53.12 est prévue fin 2020, en attendant sa publication les textes de références sont les NF DTU 53.1, NF DTU 53.2 et le CPT 3703

<sup>(2)</sup> Sous réserve du respect des conditions préalables

<sup>(3)</sup> Maximum 15 jours

# REVÊTEMENTS DE SOL SOUPLES (NF DTU 53.12<sup>(1)</sup>)

## SUR DALLAGES ET SUPPORTS À RISQUES VIS-À-VIS DES REMONTÉES D'HUMIDITÉ



### POINTS DE VIGILANCE :

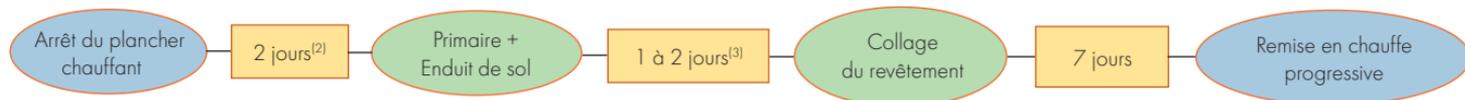
- o Co-activité interdite
- o Conditions préalables :
  - Bâtiment clos couvert
  - Taux d'humidité en masse du support (bombe au carbone) :
    - ≤ 4% pour les supports béton porteurs et chapes traditionnelles
    - ≤ 0.5% pour les supports chapes fluides à base de sulfate de calcium
  - Taux hygrométrie ambiant :
    - ≤ 65% pour les revêtements textiles et PVC
    - ≤ 75% pour les revêtements linoléum
  - Température ambiante :
    - entre 12°C et 30°C pour les revêtements textiles et PVC
    - entre 15°C et 30°C pour les revêtements linoléum
  - Température du support entre 10°C et 30°C

<sup>(1)</sup> La sortie du NF DTU 53.12 est prévue fin 2020, en attendant sa publication les textes de références sont les NF DTU 53.1, NF DTU 53.2 et le CPT 3703

<sup>(2)</sup> Sous réserve du respect des conditions préalables

<sup>(3)</sup> Maximum 15 jours

## REVÊTEMENTS DE SOL SOUPLES (NF DTU 53.12<sup>(1)</sup>) SUR PLANCHER CHAUFFANT



### POINTS DE VIGILANCE :

- o Co-activité interdite
- o Mise en chauffe préalable progressive de l'installation de chauffage
- o Conditions préalables :
  - Bâtiment clos couvert
  - Taux d'humidité en masse du support (bombe au carbone) :
    - ≤ 4% pour les supports béton porteurs et chapes traditionnelles
    - ≤ 0.5% pour les supports chapes fluides à base de sulfate de calcium
  - Taux hygrométrie ambiant :
    - ≤ 65% pour les revêtements textiles et PVC
    - ≤ 75% pour les revêtements linoléum
  - Température ambiante :
    - entre 12°C et 30°C pour les revêtements textiles et PVC
    - entre 15°C et 30°C pour les revêtements linoléum
  - Température du support entre 10°C et 30°C

<sup>(1)</sup> La sortie du NF DTU 53.12 est prévue fin 2020, en attendant sa publication les textes de références sont les NF DTU 53.1, NF DTU 53.2 et le CPT 3703

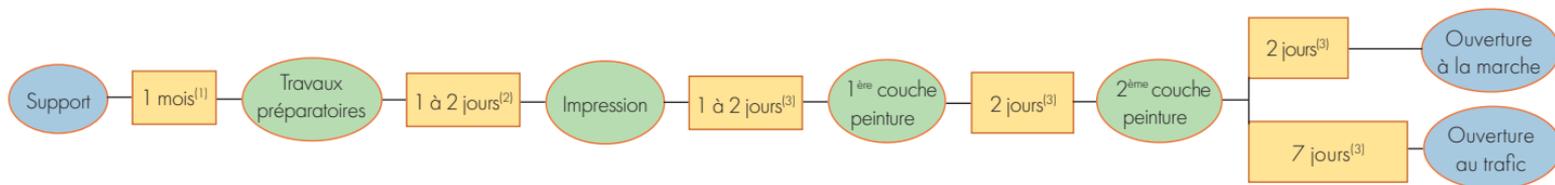
<sup>(2)</sup> Sous réserve du respect des conditions préalables

<sup>(3)</sup> Maximum 15 jours

# TRAVAUX DE PEINTURE DE SOLS (NF DTU 59.3) SUR SOLS EN BÉTON

## POINTS DE VIGILANCE :

- o Co-activité interdite
- o Tous les produits de cures sont éliminés
- o Conditions préalables :
  - Locaux ventilés et bâtiment clos couvert
  - Taux d'humidité en masse du support < 4 % (bombe au carbone)
  - $8 < \text{PH} < 12$
  - Température du support entre +5°C et +25°C
  - Hygrométrie ambiante inférieure à 70% HR
  - Température ambiante entre +8°C et +30°C

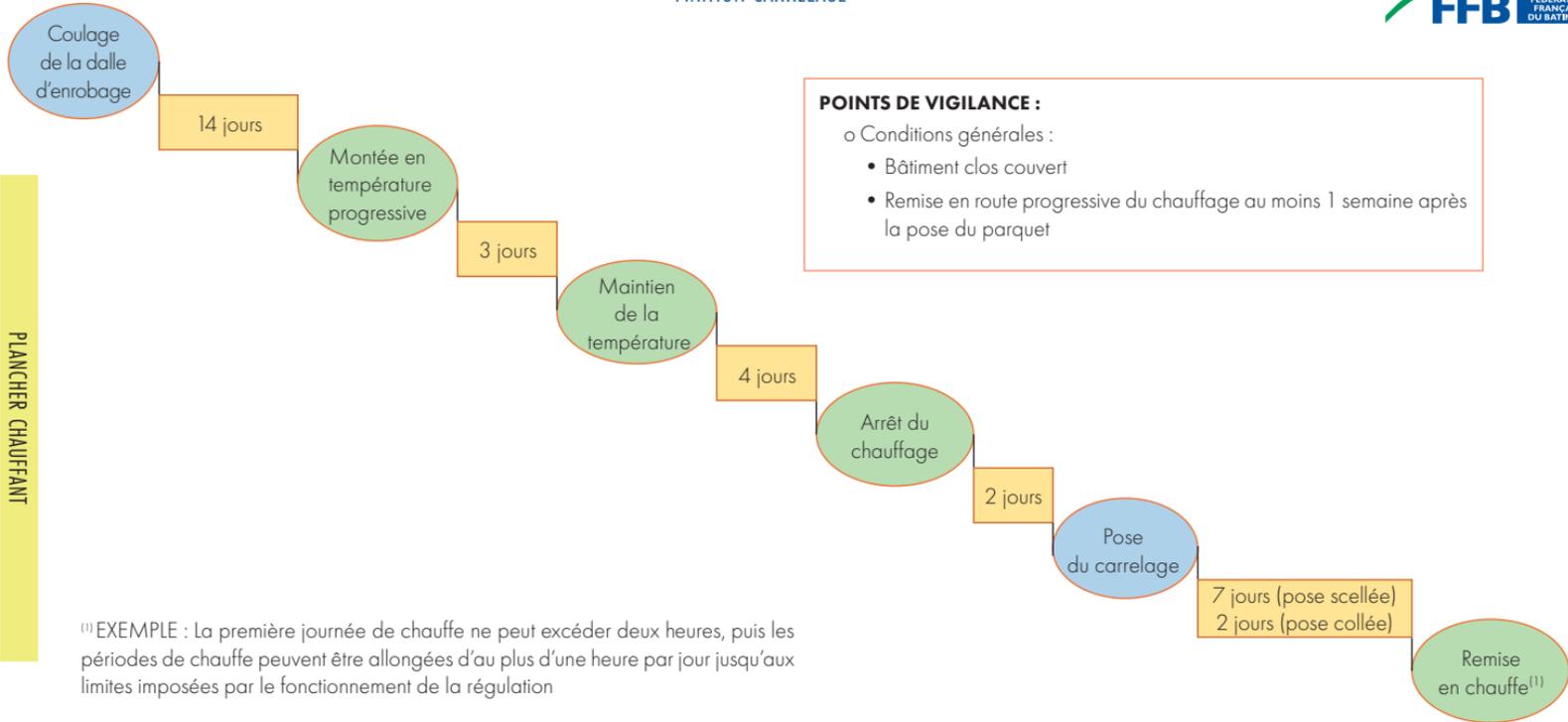


<sup>(1)</sup> Si le support réceptionné est conforme

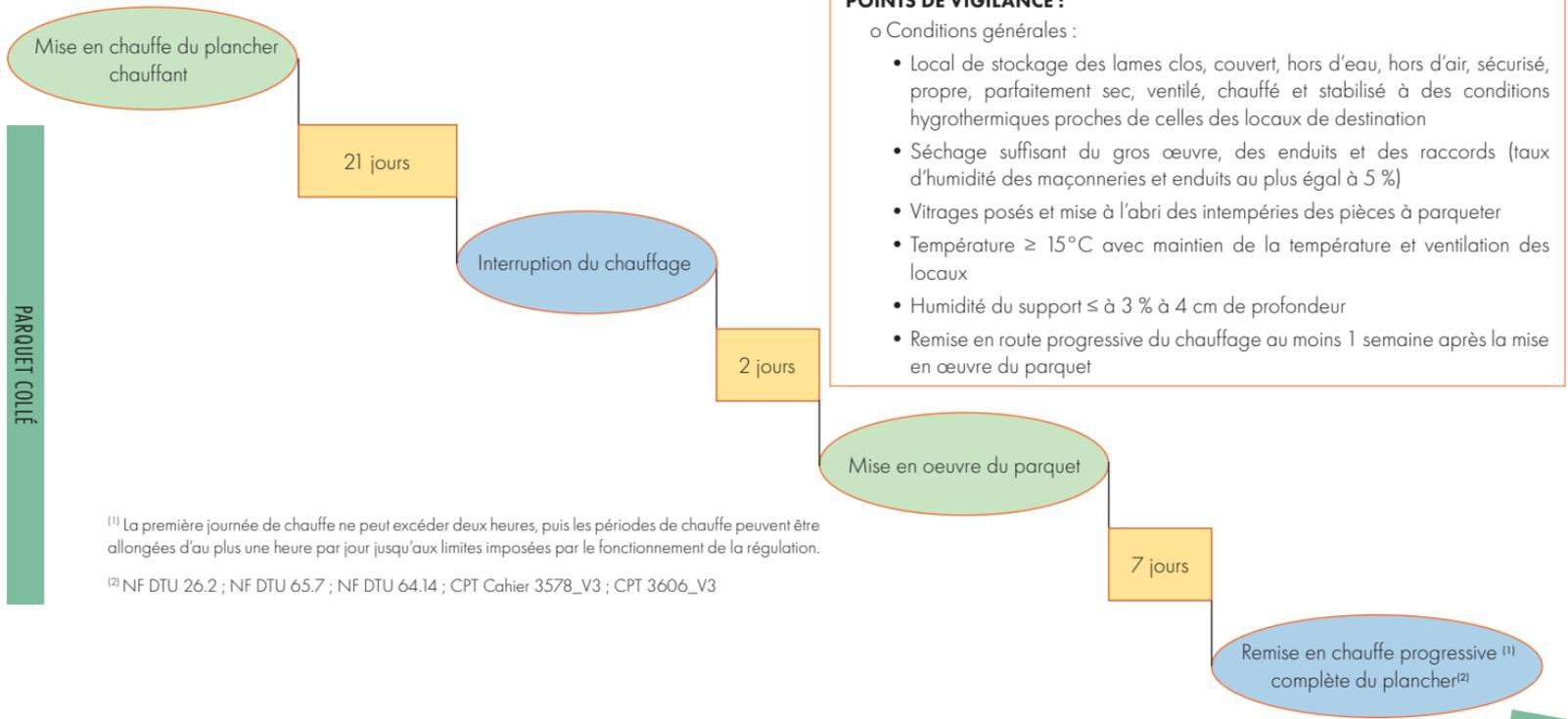
<sup>(2)</sup> Jusqu'à 3 semaines (suivant le délai de séchage)

<sup>(3)</sup> À vérifier sur la fiche technique du produit

## PLANCHERS CHAUFFANTS (NF DTU 65.14) FINITION CARRELAGE



<sup>(1)</sup> EXEMPLE : La première journée de chauffe ne peut excéder deux heures, puis les périodes de chauffe peuvent être allongées d'au plus d'une heure par jour jusqu'aux limites imposées par le fonctionnement de la régulation



PARQUET COLLÉ

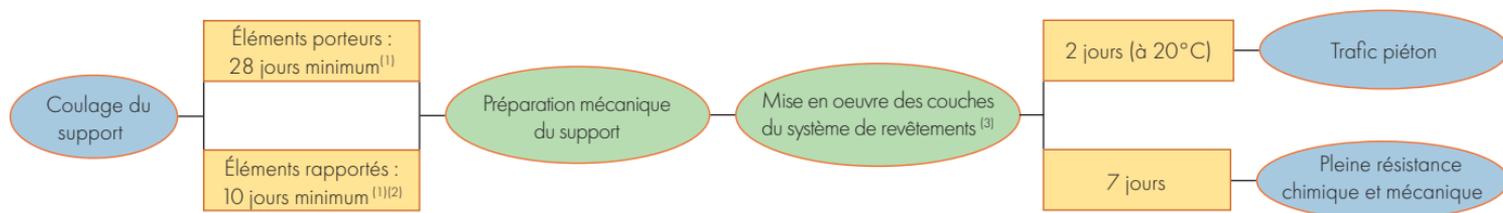
<sup>(1)</sup> La première journée de chauffe ne peut excéder deux heures, puis les périodes de chauffe peuvent être allongées d'au plus une heure par jour jusqu'aux limites imposées par le fonctionnement de la régulation.

<sup>(2)</sup> NF DTU 26.2 ; NF DTU 65.7 ; NF DTU 64.14 ; CPT Cahier 3578\_V3 ; CPT 3606\_V3

## REVÊTEMENTS DE SOLS COULÉS À BASE DE RÉSINE DE SYNTHÈSE (NF DTU 54.1)

### POINTS DE VIGILANCE :

- o Contrôle de l'humidité : mesures à la bombe au carbure
  - $\leq 0,5\%$  pour les chapes à base de sulfate de calcium
  - $\leq 4,5\%$  pour les autres cas
- o Conditions ambiantes d'application et de polymérisation (voir fiche technique en vigueur du produit)
- o Les délais de recouvrement entre les couches sont intégrés dans le temps nécessaire à la mise en oeuvre

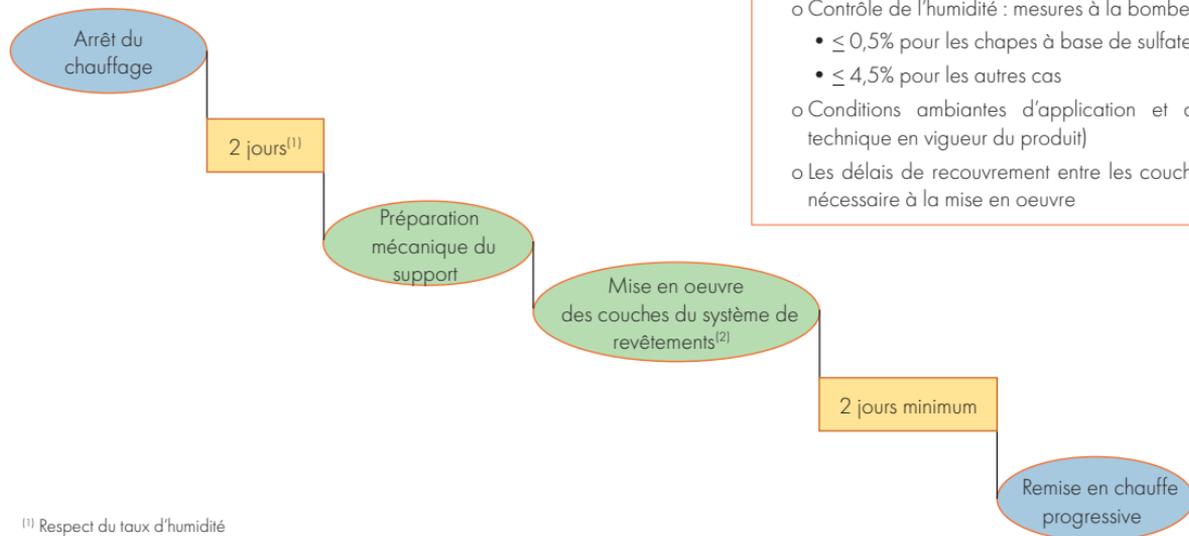


<sup>(1)</sup> Respect du taux d'humidité

<sup>(2)</sup> Pour certaines chapes à prise rapide, les délais peuvent être plus court

<sup>(3)</sup> Protection éventuelle de l'ouvrage

# REVÊTEMENTS DE SOLS COULÉS À BASE DE RÉSINE DE SYNTHÈSE (NF DTU 54.1) SUR PLANCHERS CHAUFFANTS (NF DTU 65.14)



## POINTS DE VIGILANCE :

- o Contrôle de l'humidité : mesures à la bombe au carbure
  - $\leq 0,5\%$  pour les chapes à base de sulfate de calcium
  - $\leq 4,5\%$  pour les autres cas
- o Conditions ambiantes d'application et de polymérisation (voir fiche technique en vigueur du produit)
- o Les délais de recouvrement entre les couches sont intégrés dans le temps nécessaire à la mise en oeuvre

<sup>(1)</sup> Respect du taux d'humidité

<sup>(2)</sup> Protection éventuelle de l'ouvrage

## OUVRAGES VERTICAUX ET HORIZONTAUX EN STAFF TRADITIONNEL (NF DTU 25.51)

Mise en oeuvre de l'ouvrage en staff  
Traitement des joints<sup>(1)</sup>

Temps de séchage selon les conditions ambiantes

Revêtement de finition

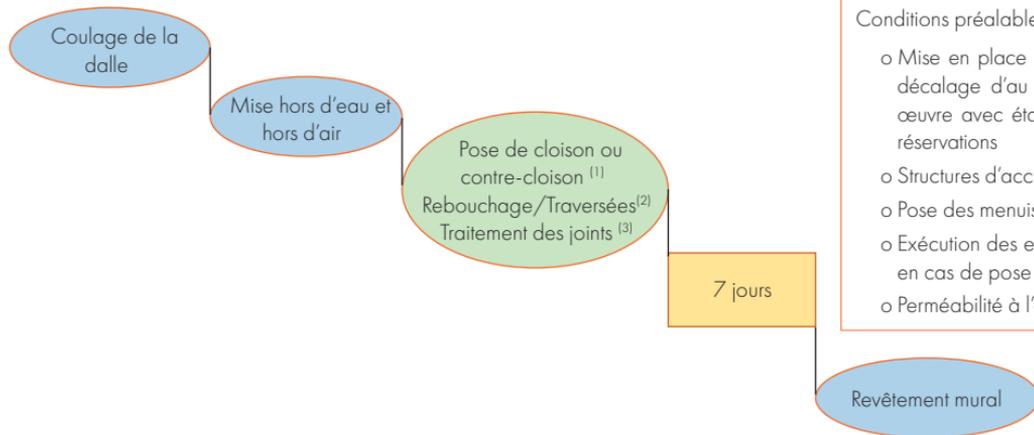
### POINTS DE VIGILANCE :

- o Au cas par cas, il peut être nécessaire d'exiger l'obturation des portes et fenêtres dans l'attente de la vitrerie ainsi que l'exécution des enduits ou revêtements des façades exposées (vent, pluie, etc.).
- o Le séchage des ouvrages en staff est effectué par ventilation naturelle, déshumidification ou chauffage progressif en évitant les chocs thermiques.

<sup>(1)</sup> Après mise en place de l'éclairage définitif dans la cas d'une finition peinture

## OUVRAGES EN PLAQUES DE PLÂTRE (NF DTU 25.41)

### POSE DE CLOISON OU CONTRE-CLOISON SUR DALLE BÉTON BRUT



#### POINTS DE VIGILANCE :

Conditions préalables :

- o Mise en place de la toiture, ou dans le cas des bâtiments collectifs un décalage d'au moins cinq niveaux par rapport aux travaux de gros-œuvre avec étanchéité provisoire, notamment au niveau des trémies et réservations
- o Structures d'accueil nécessaires
- o Pose des menuiseries extérieures vitrées
- o Exécution des enduits extérieurs des façades en maçonnerie d'éléments en cas de pose de contre-cloisons de doublage
- o Perméabilité à l'air de l'enveloppe (murs, plafonds, toitures)

<sup>(1)</sup> Interface : Hormis les huisseries pour portes très lourdes qui doivent être posées avant la pose de l'ossature, les huisseries sont posées à l'avancement simultanément à la pose de l'ossature.

<sup>(2)</sup> Le rebouchage des traversées doit permettre de conserver les performances de la cloison.

<sup>(3)</sup> Les délais et conditions d'exécution (séchage et durcissement) entre les différentes opérations sont fonction des produits utilisés et des conditions ambiantes (se reporter à cet effet aux indications des producteurs figurant sur les emballages). En particulier, les produits ne sont utilisables que pour des températures ambiantes au moins supérieures à + 5 °C.

En outre, dans des conditions ambiantes défavorables au séchage de ces produits (hygrométrie très élevée, absence de ventilation des locaux, etc.), il peut être nécessaire de différer le traitement des joints ou d'espacer les différentes opérations de ce traitement.

## OUVRAGES EN PLAQUES DE PLÂTRE (NF DTU 25.41)

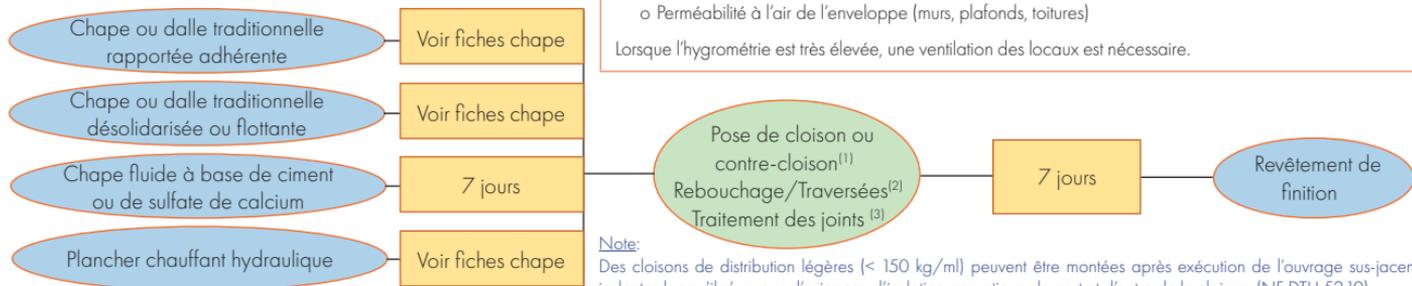
### POSE DE CLOISON OU CONTRE-CLOISON SUR CHAPES OU DALLES OU PLANCHERS CHAUFFANTS

#### POINTS DE VIGILANCE :

Conditions préalables :

- o Mise en place de la toiture, ou dans le cas des bâtiments collectifs un décalage d'au moins cinq niveaux par rapport aux travaux de gros-œuvre avec étanchéité provisoire, notamment au niveau des trémies et réservations
- o Structures d'accueil nécessaires
- o Pose des menuiseries extérieures vitrées
- o Exécution des enduits extérieurs des façades en maçonnerie d'éléments en cas de pose de contre-cloisons de doublage
- o Perméabilité à l'air de l'enveloppe (murs, plafonds, toitures)

Lorsque l'hygrométrie est très élevée, une ventilation des locaux est nécessaire.



#### Note:

Des cloisons de distribution légères (< 150 kg/ml) peuvent être montées après exécution de l'ouvrage sus-jacent aux sous-couches isolantes lorsqu'il n'y a pas d'exigence d'isolation acoustique de part et d'autre de la cloison. (NF DTU 52.10).

<sup>(1)</sup> Interface : Hormis les huisseries pour portes très lourdes qui doivent être posées avant la pose de l'ossature, les huisseries sont posées à l'avancement simultanément à la pose de l'ossature.

<sup>(2)</sup> Le rebouchage des traversées doit permettre de conserver les performances de la cloison.

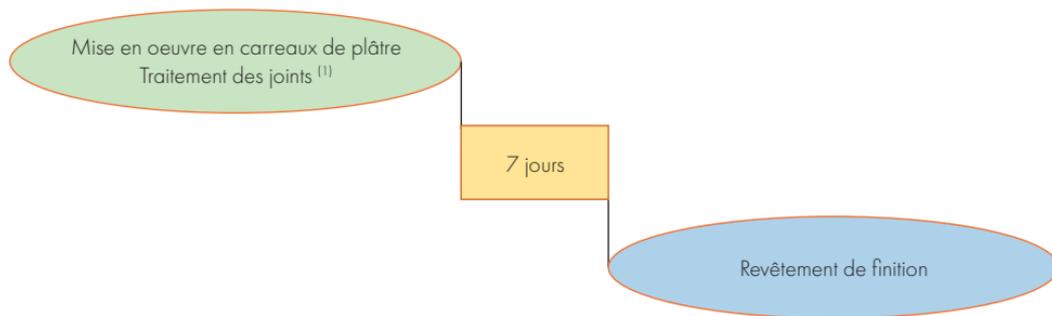
<sup>(3)</sup> Les délais et conditions d'exécution (séchage et durcissement) entre les différentes opérations sont fonction des produits utilisés et des conditions ambiantes (se reporter à cet effet aux indications des producteurs figurant sur les emballages). En particulier, les produits ne sont utilisables que pour des températures ambiantes au moins supérieures à + 5 °C.

En outre, dans des conditions ambiantes défavorables au séchage de ces produits (hygrométrie très élevée, absence de ventilation des locaux, etc.), il peut être nécessaire de différer le traitement des joints ou d'espacer les différentes opérations de ce traitement.

### POINTS DE VIGILANCE :

Conditions préalables :

- o Mise en place de la couverture ou de la toiture, ou dans le cas des bâtiments collectifs, un décalage d'au moins 3 niveaux par rapport aux travaux de gros-oeuvre avec étanchéité provisoire, notamment au niveau des trémies et réservations
- o Structures d'accueil nécessaires
- o Pose des portes extérieures et fenêtres (ou l'obturation provisoire des ouvertures) ;
- o Exécution des enduits extérieurs des façades en maçonnerie d'éléments en cas de pose de contre cloisons
- o Perméabilité à l'air de l'enveloppe (murs, plafonds, couvertures ou toitures)



<sup>(1)</sup> Après mise en place de l'éclairage définitif dans le cas d'une finition peinture

## PLAFONDS EN PLAQUES DE PLÂTRE (NF DTU 25.41)

### POINTS DE VIGILANCE :

Conditions préalables :

- o Mise en place de la toiture, ou dans le cas des bâtiments collectifs, un décalage d'au moins cinq niveaux par rapport aux travaux de gros-œuvre avec étanchéité provisoire, notamment au niveau des trémies et réservations ;
- o Structures d'accueil nécessaires ;
- o Pose des menuiseries extérieures vitrées ;
- o Exécution des enduits extérieurs des façades en maçonnerie d'éléments en cas de pose de contre-cloisons de doublage ;
- o Perméabilité à l'air de l'enveloppe (murs, plafonds, toitures).

Lorsque l'hygrométrie est très élevée, une ventilation des locaux est nécessaire.

Mise en place des équipements techniques et isolants

Plafond plaque de plâtre<sup>(1)</sup>  
Rebouchage/ Traversées<sup>(2)</sup>  
Traitement des joints<sup>(3)</sup>

7 jours

Revêtement de finition

<sup>(1)</sup> Si des appareils reposent sur des éléments d'habillage, leur poids ne doit entraîner aucune déformation de ces éléments.

<sup>(2)</sup> Le rebouchage des traversées doit permettre de conserver les performances de la cloison

<sup>(3)</sup> Les délais et conditions d'exécution (séchage et durcissement) entre les différentes opérations sont fonction des produits utilisés et des conditions ambiantes (se reporter à cet effet aux indications des producteurs figurant sur les emballages). En particulier, les produits ne sont utilisables que pour des températures ambiantes au moins supérieures à + 5 °C.

En outre, dans des conditions ambiantes défavorables au séchage de ces produits (hygrométrie très élevée, absence de ventilation des locaux, etc.), il peut être nécessaire de différer le traitement des joints ou d'espacer les différentes opérations de ce traitement.

Mise en œuvre Plafond Rayonnant  
Plaques de Plâtre<sup>(1)</sup>

Délai de mise en température  
progressive du plafond

Suivre les durées indiquées  
sur les Avis Techniques

Jointes et finitions

<sup>(1)</sup> Intervention de plusieurs corps d'état lors de cette mise en œuvre. Le calepinage décrivant l'emplacement des panneaux rayonnants ou non doit être connu de tous les corps d'état. Cette condition permettra de définir entre autre l'emplacement des cloisons et autres équipements, avant la mise en œuvre du Plafond Rayonnant Plaque de Plâtre.

## PLAFONDS RAYONNANTS MODULAIRES (NF DTU 58.1)

Mise en œuvre Plafond Rayonnant  
Modulaire<sup>(1)</sup>

### POINTS DE VIGILANCE :

- o Enduits et mortiers secs
- o Vitrages posés
- o Pas de réhumidification importante
- o Canalisations calorifugées incluses dans le plénum calorifugées

Réalisé par l'installateur électricien en  
liaison avec le Maître d'Ouvrage

Délai de mise en température  
progressive

#### Condition :

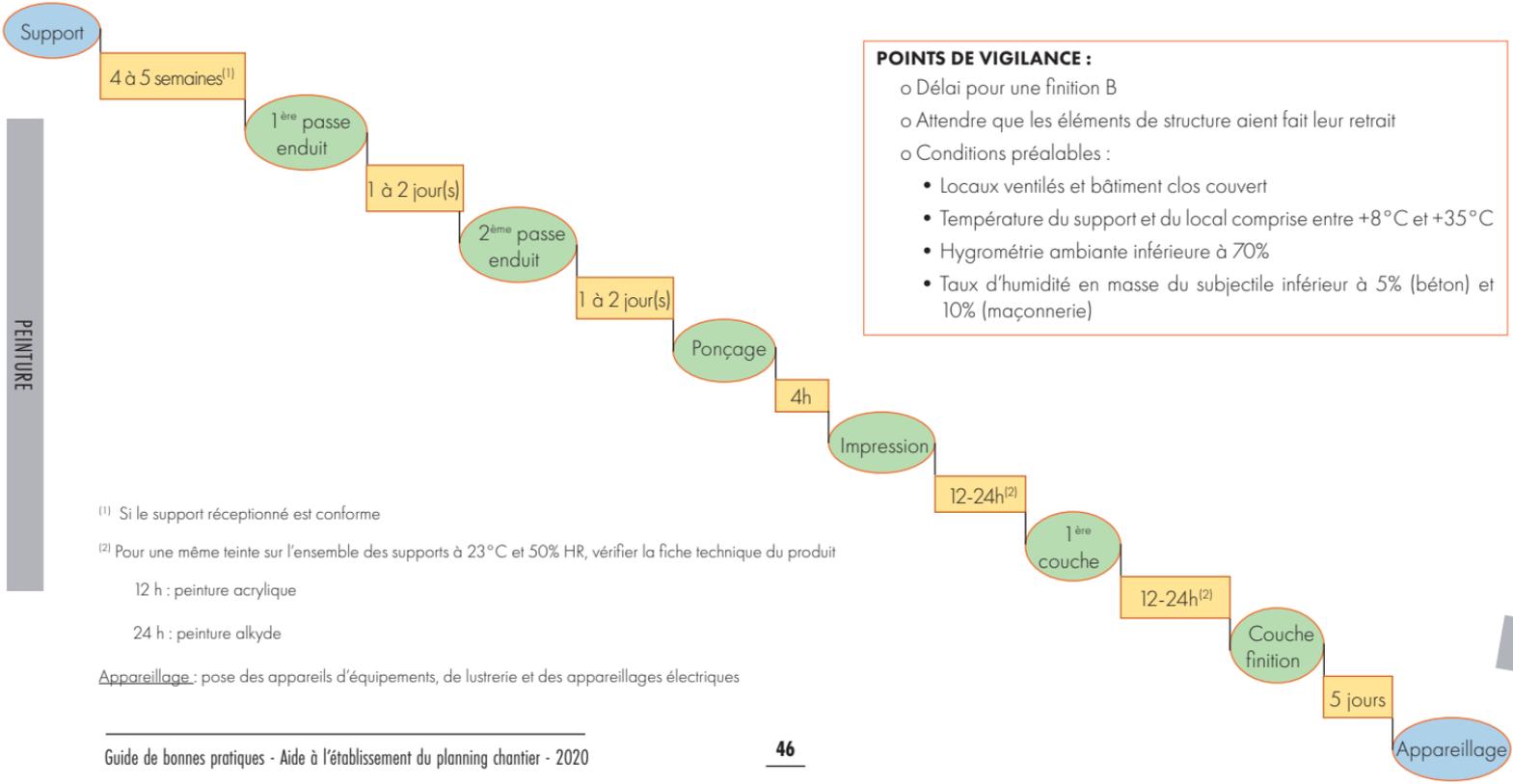
La mise en température dépend des différents systèmes.

Cette mise en température progressive évite les chocs thermiques importants à l'ouvrage.

<sup>(1)</sup> Intervention de plusieurs corps d'état lors de cette mise en œuvre. Le calepinage décrivant l'emplacement des panneaux rayonnants ou non doit être connu de tous les corps d'état.

Cette condition permettra de définir entre autre l'emplacement des cloisons et autres équipements, avant la mise en œuvre du Plafond Rayonnant Modulaire.

# TRAVAUX DE PEINTURE INTÉRIEURE (NF DTU 59.1) SUR MURS ET PLAFONDS EN BÉTON OU EN MAÇONNÉS



- POINTS DE VIGILANCE :**
- o Délai pour une finition B
  - o Attendre que les éléments de structure aient fait leur retrait
  - o Conditions préalables :
    - Locaux ventilés et bâtiment clos couvert
    - Température du support et du local comprise entre +8°C et +35°C
    - Hygrométrie ambiante inférieure à 70%
    - Taux d'humidité en masse du sujettile inférieur à 5% (béton) et 10% (maçonnerie)

PEINTURE

<sup>(1)</sup> Si le support réceptionné est conforme

<sup>(2)</sup> Pour une même teinte sur l'ensemble des supports à 23°C et 50% HR, vérifier la fiche technique du produit

12 h : peinture acrylique

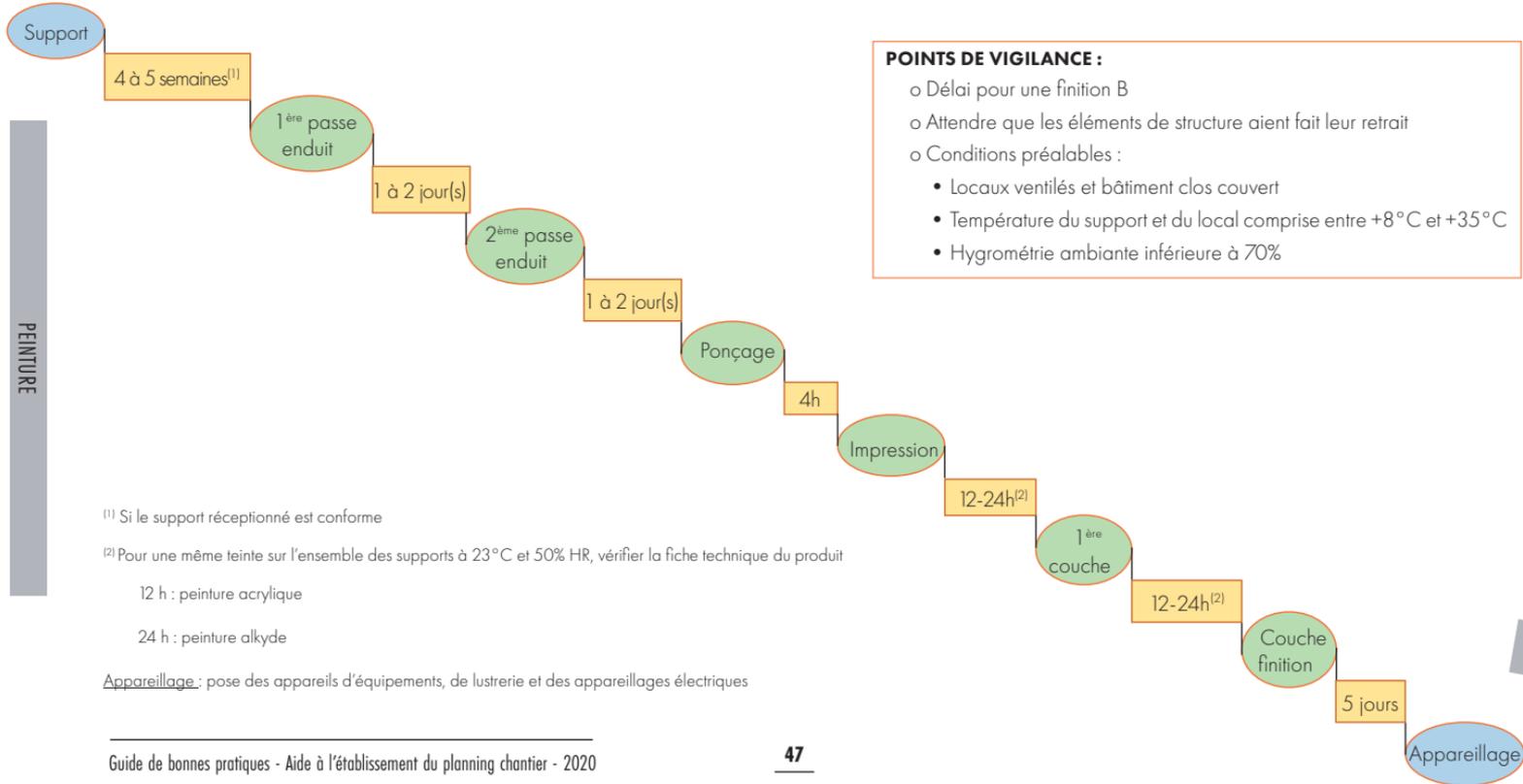
24 h : peinture alkyde

Appareillage : pose des appareils d'équipements, de lustrerie et des appareillages électriques

UPMF

# TRAVAUX DE PEINTURE INTÉRIEURS (NF DTU 59.1)

## SUR MURS EN CARREAUX DE PLÂTRE



### POINTS DE VIGILANCE :

- o Délai pour une finition B
- o Attendre que les éléments de structure aient fait leur retrait
- o Conditions préalables :
  - Locaux ventilés et bâtiment clos couvert
  - Température du support et du local comprise entre +8°C et +35°C
  - Hygrométrie ambiante inférieure à 70%

<sup>(1)</sup> Si le support réceptionné est conforme

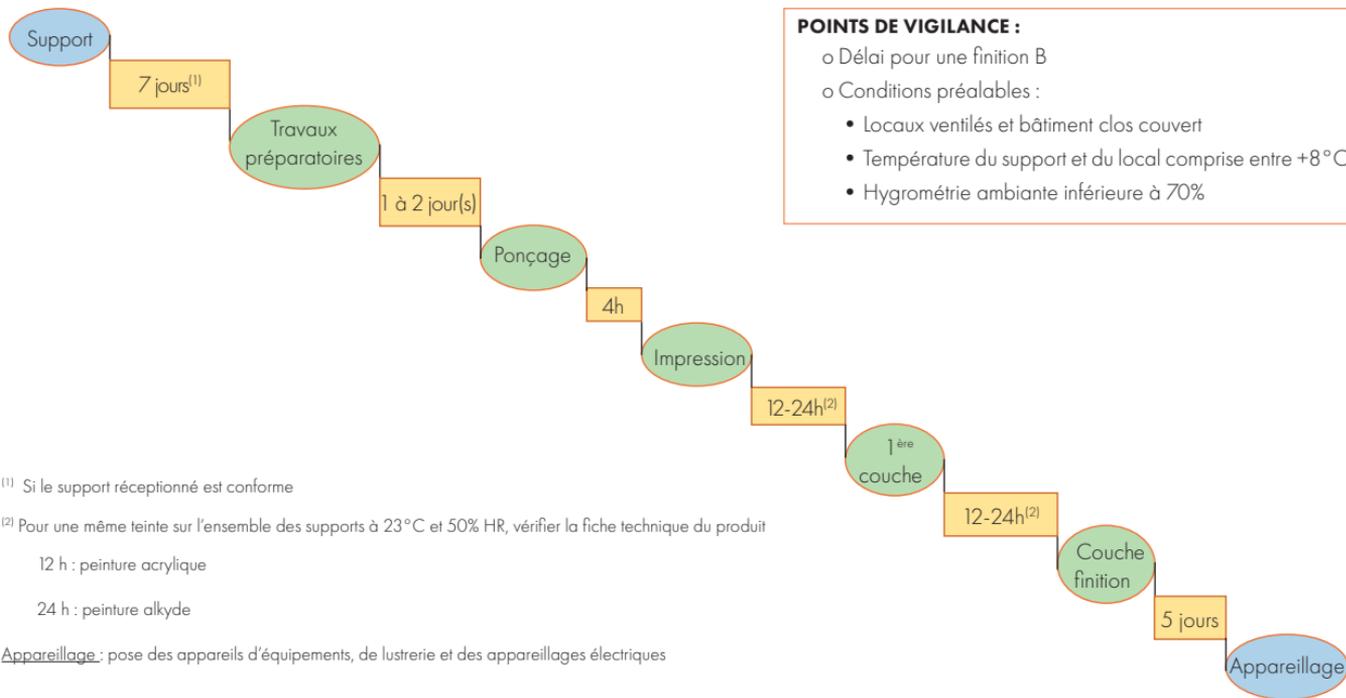
<sup>(2)</sup> Pour une même teinte sur l'ensemble des supports à 23°C et 50% HR, vérifier la fiche technique du produit

12 h : peinture acrylique

24 h : peinture alkyde

Appareillage : pose des appareils d'équipements, de lustrerie et des appareillages électriques

# TRAVAUX DE PEINTURE INTÉRIEURS (NF DTU 59.1) SUR MURS ET PLAFONDS PLAQUES DE PLÂTRE CARTONNÉES



## POINTS DE VIGILANCE :

- o Délai pour une finition B
- o Conditions préalables :
  - Locaux ventilés et bâtiment clos couvert
  - Température du support et du local comprise entre +8°C et +35°C
  - Hygrométrie ambiante inférieure à 70%

<sup>(1)</sup> Si le support réceptionné est conforme

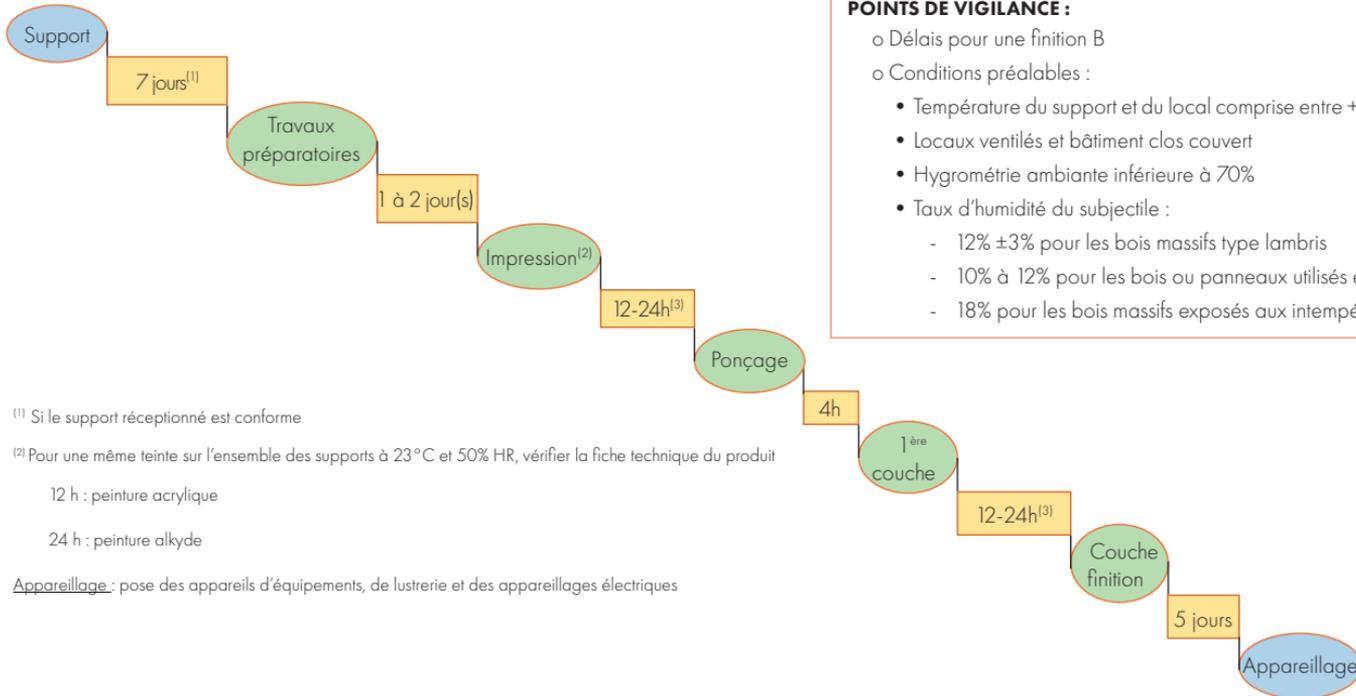
<sup>(2)</sup> Pour une même teinte sur l'ensemble des supports à 23°C et 50% HR, vérifier la fiche technique du produit

12 h : peinture acrylique

24 h : peinture alkyde

Appareillage : pose des appareils d'équipements, de lustrerie et des appareillages électriques

## TRAVAUX DE PEINTURE INTÉRIEURS (NF DTU 59.1) SUR SUPPORTS BOIS



### POINTS DE VIGILANCE :

- o Délais pour une finition B
- o Conditions préalables :
  - Température du support et du local comprise entre +8°C et +35°C
  - Locaux ventilés et bâtiment clos couvert
  - Hygrométrie ambiante inférieure à 70%
  - Taux d'humidité du sujettile :
    - 12% ±3% pour les bois massifs type lambris
    - 10% à 12% pour les bois ou panneaux utilisés en intérieur
    - 18% pour les bois massifs exposés aux intempéries

<sup>(1)</sup> Si le support réceptionné est conforme

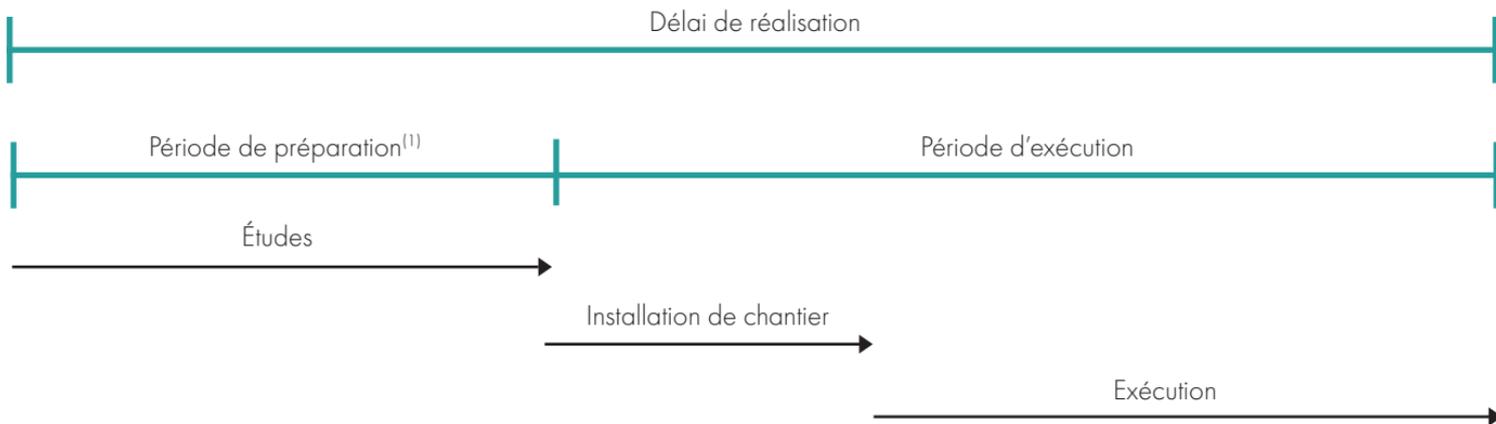
<sup>(2)</sup> Pour une même teinte sur l'ensemble des supports à 23°C et 50% HR, vérifier la fiche technique du produit

12 h : peinture acrylique

24 h : peinture alkyde

Appareillage : pose des appareils d'équipements, de lustrerie et des appareillages électriques

## ANNEXE : RAPPEL DE LA NF P03-001 - CCAG MARCHÉ DE TRAVAUX PRIVÉ



<sup>(1)</sup>La période de préparation est la période nécessaire à l'élaboration des documents d'exécution. Elle commence à la date fixée comme origine du délai de réalisation. Elle débute dès la réception de l'ensemble des informations nécessaires à l'élaboration des documents d'exécution par l'entreprise (« Données essentielles à l'exécution du marché » dans les parties 2 –Cahier des Clauses Spéciales -des NF DTU).

Sauf dispositions particulières du marché, la durée de la période de préparation est de 3 mois (ne pouvant pas être inférieure à 1 mois en cas de PPSPS) sauf à être prolongée, ainsi que le délai d'exécution, du délai nécessaire à l'obtention des données essentielles à l'exécution du marché.

Au-delà des aspects techniques et du phasage, il est important de rappeler que la NF P 03-001 précise que le délai de réalisation comprend une période de préparation (différente de la période d'installation de chantier) et une période d'exécution. Le respect de ces délais est indispensable à la bonne exécution des ouvrages.

## LISTE DES UNIONS ET SYNDICATS DE LA FFB AYANT PARTICIPÉ À LA RÉDACTION DE CE GUIDE :



**CSFE** : Chambre Syndicale Française de l'Étanchéité

**UMGCCP** : Union des Métiers du Génie Climatique, de la Couverture et de la Plomberie

**UMB** : Union des Métiers du Bois

**UMGO** : Union de la Maçonnerie et du Gros-Œuvre

**UMPI** : Union des Métiers du Plâtre et de l'Isolation

**UNECP** : Union Nationale des Entrepreneurs Carreleurs, Chapistes, Projeteurs de Polyuréthane

**UNEEF** : Union Nationale des Entrepreneurs d'Enduits de Façade

**UNESI** : Union Nationale des Entreprises de Sol Industriels

**UPMF** : Union Professionnelle des Métiers de la Finition

**SFJF** : Syndicat Français des Joints et Façades

**SFMR** : Syndicat Français des Métiers de la Résine

# GUIDE DE BONNES PRATIQUES AIDE À L'ÉTABLISSEMENT DU PLANNING CHANTIER



7-9 rue La Pérouse - 75784 Paris Cedex 16

Vous pouvez retrouver la version PDF de ce document sur le site: [www.ffbatiment.fr](http://www.ffbatiment.fr)

Version 2020

Achévé d'imprimer en octobre 2020

Dépôt légal octobre 2020

Maquette par  SEBTP

6-14 rue La Pérouse  
75784 Paris Cedex 16

[www.sebtp.com](http://www.sebtp.com)

Imprimé en France par xxxx

ISBN 9782359172348



9782359172348